

**COMpte-rendu de
LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR n°119/NP**

شەھىەنەھەنە

**Réunie le mardi 25 mars 2025 à 18 H 00
Chalet-logis de Blériot**

Présents: Norbert PERREUX, Bernard BEDUCHAUD, Daniel CHAIRON, Alain GOGIBUS, Jean-Pierre MARNEF, Francine PERREUX, Pascal PHULPIN, Quentin LAGNEAUX, André RICHEZ, Julien STRYJEK, Philippe TETART, Claudette VOLVERT.

Excusé : Jackie JAHYER,

Invité : Franck GAWLOWIEZ

1. Cooptation de Franck GAWLOWIEZ :

Franck GAWLOWIEZ propose sa candidature au comité directeur.

Il est coopté à l'unanimité des présents jusqu'à l'assemblée générale élective qui aura lieu en 2026.

2. Approbation du CR de la réunion n° 118 :

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des présents.

3. Bilan du concours jeunes :

La Compagnie a fait un bénéfice de 384,75 €.

4. Trophée des Mixtes à Epernay le 29 mars :

4 équipes vont représenter la compagnie : une équipe arcs à poulies, deux équipes arcs classiques et une équipe néophyte.

Norbert et Jean-Pierre seront à l'arbitrage.

5. Suivi des finances :

A ce jour, la Compagnie dispose de :

- En caisse	1 463 €
- Crédit Mutuel compte courant	754 €
- Compte épargne	2 197 €

Pour le moment nous sommes toujours dans l'attente des subventions. La Ville de Reims nous a accordé la subvention de 4 000 € que nous devrions prochainement recevoir.

Nous avons par ailleurs demandé une subvention exceptionnelle de 1 000 € à la Ville de Reims et une de 700 € auprès du Département de la Marne, qui sont en attente.

6. Préparation du 3D du 6 avril :

Norbert a assisté à la séance du conseil municipal de Bourgogne où il a eu la confirmation de la location du terrain de Fresnes les Reims.

Vendredi matin Norbert doit procéder à la signature de la convention avec le maire de Fresnes-Bourgogne. La location est de 200 € pour le terrain et remise d'un chèque de caution qui sera restitué après le concours. L'autorisation d'ouverture de la buvette a été obtenue.

Les inscriptions sont clôturées, il y a 95 tireurs le matin, il reste une place en tir libre (piquet rouge) et 94 tireurs l'après-midi, il reste 2 places (piquet bleu et piquet rouge).

Pour la préparation du terrain, 6 personnes pour le piquetage jeudi après-midi, 10 personnes pour l'installation de cibles le vendredi après-midi, 11 personnes pour l'installation de la buvette et du greffe le samedi et 14 personnes pour le dimanche.

Le greffe sera de 9 h à 9 h 30 le matin et de 14 h à 14 h 30 l'après-midi, un bon pour une boisson chaude sera remis à l'archer lors du passage au greffe.

Les récompenses seront remises à 13 h 30 pour les tirs du matin aux trois premiers de chaque catégorie comprenant au moins 5 archers : une bouteille de champagne au 1^{er}, une bouteille de ratafia au 2^{ème} et un trophée au 3^{ème} pour les catégories adultes, et des trophées pour les jeunes.

Toutes les tables et les bancs seront transférés de Blériot, ainsi que la tente blanche et la verte.

Nous n'aurons pas à louer de toilettes auprès de la société DELVAUX, il y a des toilettes sèches sur place.

Nous prévoyons 30 baguettes de pain pour la buvette. Pour les frites, 6 sachets de 2,5 kgs et 10 litres d'huile.

7. Tir à l'oiseau :

Le pas de tir sera rapproché du mât à 2,50 mètres pour éviter que les flèches tirées se retrouvent dans le 3^{ème} terrain.

Alain prévoit de faire les récompenses.

8. Calendrier 2025 :

L'animation du 16 avril est supprimée.

Le bouquet provincial a lieu à Soissons le 18 mai. Le défilé est prévu l'après-midi.

7, 8 et 9 juin Reims Urban Nature au Parc de Champagne

15 juin TAE

28 juin Challenges d'été.

9. Questions diverses :

Nous avons reçu une information relative à une éventuelle intervention dans les écoles pour les activités périscolaires. Nous ne participerons pas compte tenu des horaires proposés.

Les bâches posées sur la clôture du 2^{ème} terrain s'arrachent avec les rafales de vent. Il faut voir pour les changer par des toiles plus résistantes et prospecter pour comparer les tarifs des fournisseurs.

Concernant la fabrication de l'abri arbitres pour le TAE, il faut acheter 6 tôles qui coûteraient environ 500 €, mais voir si nous pouvons les récupérer sur un site en déconstruction.

La Compagnie doit investir dans une nouvelle disqueuse, il faut compter 35 €.

Pour l'entraînement des archers parcours, nous pourrons récupérer 2 bêtes après le concours 3D du 6 avril.

Après un vote favorable du comité directeur, la proposition concernant la tenue de club : maillot bleu actuel qui ne change pas et pantalon ou short noir avec logo de la Compagnie dessus pour les tirs sélectifs et championnats est adoptée. Pour les tirs qualificatifs et traditionnels (Beursault et Bouquet), il faut le pantalon blanc.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures 50

La Secrétaire Générale,

Claudette VOLVERT

Le Président,

Norbert PERREUX